

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

**=.=.=.=.=**

**UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI**

**=.=.=.=.=**

**REVUE 2009 DU DSRP II SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE EN  
2008**

**=.=.=.=.=**

**GOUPE DE TRAVAIL SUR L'AXE 3 DU DSRP II :  
PROTECTION SOCIALE ET GESTION DES RISQUES MAJEURS ET CATASTROPHES**



**RAPPORT DU GROUPE**

**Préparé par M. Ameth FAYE  
Consultant**

**Mai 2009**

## SIGLES ET ACRONYMES

ABDH	: Approche Basée sur les Droits de l'Homme
ANEJ	: Agence Nationale de l'Emploi des Jeunes
ANRAC	: Agence Nationale pour la Reconstruction de la Casamance
BCI	: Budget Consolidé d'Investissement
CAFSP	: Cellule d'Appui au Financement de la Santé et au Partenariat
CIPS	: Conférence Interafricaine de la Prévention Sociale
COSRIS	: Commission de Supervision et de Régulation des Institutions de Sécurité Sociale
CSPLP	: Cellule de Suivi du Programme de Lutte contre la Pauvreté
DESPS	: Direction de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale
DPC	: Direction de la Protection Civile
DPRH	: Direction de la Planification des Ressources Humaines
DSRP	: Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
FDD	: Fonds de Développement de la Décentralisation
FECL	: Fonds d'Equipement des Collectivités Locales
FICR	: Fédération Internationale de la Croix Rouge
FNAE	: Fonds National d'Action pour l'Emploi
FNPJ	: Fonds National de Promotion de la Jeunesse
FNR	: Fonds National de Retraite
GAR	: Gestion Axée sur les Résultats
IPM	: Institution de Prévoyance Maladie
IPRES	: Institut de Prévoyance Sociale
MEF	: Ministère de l'Economie et des Finances
MFSNEFMF	: Ministère de la Famille, de la Solidarité Nationale, de l'Entreprenariat Féminin et de la Micro Finance
OCB	: Organisation Communautaire de Base
OCHA	: Office de Coordination des Affaires Humanitaires
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PALC	: Projet d'Appui à la Lutte Anti mines en Casamance
PAM	: Programme Alimentaire Mondiale
PARC	: Projet d'Appui pour la Reconstruction de la Casamance
PTF	: Partenaire technique et Financier
PNUD	: Programme des Nations Unies Pour le Développement
PARRER	: Partenariat pour le Retrait et la Réinsertion des Enfants de la Rue
PV/VIH	: Personne vivant avec le VIH SIDA
RBC	: Réhabilitation à Base Communautaire
RRC	: Réduction des Risques et Catastrophes
SADEC	: Stratégie Accélérée de Développement des Compétences
SRP	: Stratégie de Réduction de la Pauvreté
TIC	: Technologie de l'Information et de la Communication

# SOMMAIRE

<b>AVANT PROPOS</b> .....	<b>4</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>5</b>
<b>I. CONTEXTE ET METHODOLOGIE</b> .....	<b>6</b>
<b>II. ANALYSE DES RESULTATS ENREGISTRES EN 2008</b> .....	<b>8</b>
<b>2.1. BILAN DES REFORMES ET POLITIQUES PUBLIQUES</b> .....	<b>8</b>
2.1.1. Réforme et Renforcement des Systèmes formels de Sécurité sociale .....	8
2.1.2. Extension de la Protection sociale : .....	9
2.1.3. Gestion des Risques de Catastrophes : .....	11
2.1.4. La protection sociale et le suivi des groupes vulnérables : .....	14
2.1.4.1. Les Personnes Handicapées .....	16
2.1.4.2. Les femmes en situation de vulnérabilité .....	16
2.1.4.3. Les Enfants en situation de vulnérabilité .....	16
2.1.4.4. Les Personnes âgées .....	18
2.1.4.6. Les Personnes déplacées et réfugiés .....	19
2.1.4.7. La Population .....	19
2. 2. ETAT DE MOBILISATION DES MOYENS FINANCIERS DES SECTEURS .....	20
<b>III. PERSPECTIVES A COURT TERME 2009-2010</b> .....	<b>30</b>
3.1. Réforme et le renforcement des systèmes de sécurité sociale .....	30
3.2. Extension de la protection sociale .....	31
3.3. Prévention et la gestion des risques majeurs et catastrophes .....	31
3.4. Protection sociale et le suivi des groupes vulnérables .....	32
<b>IV. RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES PAR AXE</b> .....	<b>35</b>
4.1. Réforme et renforcement des systèmes formels de sécurité sociale .....	35
4.2. Extension de la protection sociale .....	35
4.3. Prévention et gestion des risques majeurs et catastrophes .....	36
4.4. Protection sociale et suivi des groupes vulnérables .....	36
<b>V. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS GENERALES AU TITRE</b> .....	<b>38</b>
<b>DE LA PROTECTION SOCIALE</b> .....	<b>38</b>
<b>VI. ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES</b> .....	<b>39</b>

## AVANT PROPOS

Le Gouvernement du Sénégal a engagé, avec le soutien de ses partenaires techniques et financiers, la revue de la mise en œuvre du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, Phase 2 (DSRP 2), conformément à ses engagements.

Cette revue placée sous la conduite de la Cellule de Suivi du Programme de Lutte contre la Pauvreté du Ministère de l'Economie et des Finances a pour objectifs principaux de :

- (i) rendre compte et faire l'analyse de l'état d'avancement de la mise en œuvre SRP pour l'année 2008 ;
- (ii) partager les résultats enregistrés au terme des activités de suivi et d'évaluation réalisées ;
- (iii) prendre les mesures correctives nécessaires à la bonne continuation et au suivi-évaluation efficace de la SRP pour les années suivantes ;
- (iv) définir des orientations pour la préparation du Budget national pour la gestion 2010 ;
- (v) formuler des recommandations pour la poursuite de la mise en œuvre de la SRP dans des conditions optimales au regard des objectifs fixés et des contraintes de développement existantes.

Le processus mis en place à ce titre fonctionne sur une base essentiellement conjointe et participative, et repose sur la mise en place de groupes de travail multi acteurs organisés et travaillant sous l'égide de la CSPLP. Ces groupes couvrent, chacun, un axe stratégique parmi les quatre (4) axes qui composent la Stratégie de Croissance Accélérée et la Réduction de la Pauvreté, à savoir :

- ◆ Création de richesse ;
- ◆ Promotion de l'accès aux services sociaux de bases ;
- ◆ Protection sociale – Prévention et gestion des risques majeurs et catastrophes ;
- ◆ Bonne gouvernance – Développement décentralisé.

Le présent pré rapport porte sur l'axe 3 du DSRP qui est mis en œuvre essentiellement à travers la SNPS qui comprend les quatre piliers ci-après :

- ◆ La réforme et le renforcement des systèmes formels de sécurité sociale
- ◆ L'extension de la protection sociale
- ◆ La protection et le suivi des groupes vulnérables
- ◆ La prévention et la gestion des risques majeurs et des catastrophes.

Ces quatre (4) piliers comprennent différents secteurs d'activités sur lesquels portent l'analyse des résultats enregistrés en 2008 et les perspectives à cours terme 2009-2010, objet du présent pré rapport.

De cette analyse, des conclusions et recommandations seront dégagées pour le suivi et la mise en œuvre de la SRP.

## ***INTRODUCTION***

Le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP II) élaboré pour la période 2006-2010, et visant sur un horizon à moyen terme, à réduire de moitié la pauvreté a fait de la protection sociale et de la gestion de risques de catastrophes un axe essentiel de sa stratégie de lutte contre la pauvreté.

En effet, le Gouvernement du Sénégal accorde une importance primordiale à la Protection sociale perçue comme étant un instrument au service de la solidarité générationnelle et intergénérationnelle, permettant de lutter plus efficacement contre la pauvreté et d'assurer la redistribution des fruits de la croissance ».

Les diagnostics du DSRP avaient permis de mettre en évidence les « points de rupture » qui ont conduit au basculement de plusieurs ménages dans la pauvreté et qui ont mis certaines franges de la société dans une situation de vulnérabilité.

L'absence de système efficace de protection sociale et de gestion des risques de catastrophes qui aurait permis d'anticiper sur les chocs exogènes, était perçue comme un facteur essentiel de basculement et de maintien des pauvres dans un cercle vicieux de pauvreté et de création de nouveaux pauvres et constitue un frein à l'accumulation du capital et à l'investissement.

A cela s'ajoute les divers accidents, calamités et catastrophes survenus durant les quinze dernières années et qui ont eu des conséquences néfastes sur les activités économiques et sociales et dans une certaine mesure, ont compromis les efforts de développement. Face à cette situation, le Gouvernement du Sénégal a élaboré en 2005 de la Stratégie Nationale de Protection Sociale qui est une composante de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP). A travers cette stratégie, le gouvernement vise à s'assurer de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et à réduire l'impact des chocs qui menacent directement la vie des populations notamment les groupes les plus vulnérables.

Ainsi, les défis majeurs à relever à travers la mise en œuvre de la SNPS, consiste à :

- porter le taux de couverture du risque maladie à 50% d'ici 2015. Autrement dit, il s'agira d'étendre la protection sociale à plus de 30% de la population exclue des dispositifs actuels de couverture du risque maladie ;
- réduire l'impact des chocs qui menacent directement la vie des populations notamment les groupes les plus vulnérables en aidant les ménages à mieux gérer les risques qui conduisent à la perte de la vie ou à des pertes irréversibles en capital et à favoriser l'accès des couches les plus vulnérables de la population aux services sociaux de base ;

Dans ce cadre, les programmes de protection de l'enfance en situation de vulnérabilité, d'amélioration de la situation économique et sociale de la femme, les programmes de promotion et de réinsertion sociale des groupes vulnérables demeurent les principaux chantiers pour la période 2008-2010.

Cependant, la mise en œuvre de ces différentes initiatives de l'Etat dans le secteur social se déroule dans un environnement national et international très hostile depuis 2007, mettant ainsi le Sénégal, comme tous les pays en voie de développement, dans une situation financière et économique

particulièrement difficile. L'augmentation du prix du baril du pétrole et par conséquent des denrées de première nécessité a impacté négativement sur les conditions de vie des ménages qui ont été fortement secoués par les chocs.

Ce contexte inapproprié a aussi occasionné au niveau de l'Etat, une remise en cause des programmations budgétaires, compte tenu des difficultés de mobilisation des ressources financières aussi bien au plan interne qu'externe.

## ***I. CONTEXTE ET METHODOLOGIE***

Le gouvernement du Sénégal met en œuvre, depuis 2006, son Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté de seconde génération (DSRP II). Ce document fait annuellement l'objet d'évaluation sur la base de revues sectorielles participatives ayant but objectif principal de mesurer la mise en œuvre et d'apporter des correctifs éventuels. La 1<sup>ère</sup> revue conjointe avec la participation des PTF a eu lieu en 2007 au titre de l'année 2008.

Pour la revue de 2009, le Premier a instruit l'ensemble tous les membres du Gouvernement par lettre circulaire en date du 3 janvier 2009 à tenir des revues ou réunions sectorielles.

Ces revues ou réunions sectorielles devraient permettre de préparer une contribution relative à l'évolution du secteur sur la base d'une analyse des indicateurs-clefs, de faire une analyse des contraintes notées dans la mise en œuvre du DSRP II et de dégager des perspectives ou recommandations pour les échéances prochaines.

Au Sénégal, d'importants efforts sont, de plus en plus, fournis dans le cadre des programmes et projets de réduction de la pauvreté pour favoriser l'expansion économique. Les activités mises en œuvre et les importants moyens déployés ont permis d'enregistrer des avancées notables dans la prise en charge des groupes vulnérables. Malgré tout, le secteur social, champ d'actions du Ministère de la Famille, reste encore marqué par la précarité, la pauvreté, la vulnérabilité et les inégalités sociales.

Globalement, le secteur social est caractérisé par une insuffisance de l'offre de services sociaux de base et un niveau de pauvreté relativement élevé. Aussi les ménages et les communautés sont-ils confrontés à une dégradation des conditions de vie des populations, surtout celles considérées comme étant des groupes vulnérables. Aux facteurs internes marqués par une dégradation des conditions de vie se sont ajoutés des facteurs externes liés aux influences négatives renforcées par la dégradation de l'environnement international.

Les divers accidents majeurs, calamités et catastrophes survenus au Sénégal durant les quinze dernières années ont fini par montrer que les risques et catastrophes naturelles sont présents dans tous les domaines de l'activité économique et sociale et constituent des menaces graves qui peuvent, en cas de survenue, compromettre les efforts de développement et aggraver la situation des ménages vulnérables..

La volonté politique du Gouvernement de renverser cette tendance s'est poursuivie par la définition d'une vision stratégique et la mise en place de mécanismes et d'outils plus performants de gestion des risques et catastrophes. Ces deux initiatives sont cohérentes avec les politiques nationales de développement, en particulier celles concernant la lutte contre la pauvreté. Dans le cadre de la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement, le Gouvernement sénégalais a intégré la dimension prévention et réduction des risques majeurs de catastrophes dans le Document de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté de seconde génération (DSRP II)

Malgré l'importance des fonds reçus ces dernières années de la part des différents acteurs (Etats, ONG, Sociétés civiles) pour la mise en place de projets et programmes, les résultats enregistrés ont été un peu en deçà des attentes en termes de réduction de la pauvreté et des inégalités sociales à cause souvent d'une insuffisance de synergies. Les groupes sociaux souffrent toujours de la faiblesse de la couverture et de la protection sociales avec un net recul des mécanismes traditionnels de solidarité.

En réponse à ces difficultés, le gouvernement a mis en place une Stratégie nationale de Protection sociale et une stratégie nationale d'extension de la couverture du risque maladie qui visent l'extension de la protection sociale et de la gestion des risques aux groupes tous les groupes vulnérables du secteur formel comme informel.

La revue de la mise en œuvre de la stratégie de la pauvreté au titre de l'année 2008 doit être précédée et cela conformément aux instructions du Chef du Gouvernement, par les revues sectorielles organisées par les départements ministériels. Ainsi, la mesure des performances des secteurs faite par les acteurs eux-mêmes devait permettre leur meilleure implication dans le processus et partant, une bonne appropriation et un meilleur suivi des indicateurs.

La revue de l'axe 3 du DSRP II, comme celle des autres axes, devrait par conséquent être alimentée par les données issues des revues sectorielles.

Il faut cependant déplorer le fait que pour cet axe, un seul département ministériel, en l'occurrence celui en charge de la famille, de la solidarité nationale, de l'entrepreneuriat féminine et de la micro finance a organisé, dans le délai fixé pour la préparation de la revue au niveau national, un atelier dont les résultats n'ont d'ailleurs pas entièrement répondu aux attentes.

Aussi, le défaut de renseignement de certains indicateurs et le caractère paraissant peu fiable de certains d'entre eux renseignés par les seuls points focaux et non partagés par tous les acteurs concernés résultent-ils de cette absence de revues sectorielles dans les délais impartis au consultant. Il en est de même pour ce qui concerne certaines réformes et politiques mises en œuvre en 2008. Parmi les facteurs qui peuvent expliquer ces difficultés, on peut noter le manque de mécanisme de suivi des indicateurs et des réformes et politique et l'absence d'un plan de travail annuel (PTA) consolidé.

Les structures ci-après ont été rencontrées :

- ◆ La Cellule d'Appui au Financement de la Santé et au Partenariat (AFSP);
- ◆ La Caisse de Sécurité Sociale;
- ◆ La Direction du Travail et de la Sécurité Sociale (DTSS);
- ◆ L'IPRES (Dr COUME – Plan SESAME) ;
- ◆ Le Projet d'Appui au Programme National de Prévention et de Gestion des Risques Majeurs et Catastrophes (PAPNGRC);
- ◆ La Caisse de Sécurité Alimentaire ;
- ◆ La Mutuelle de Santé des Agents de l'Etat. (MSAE).

## **II. ANALYSE DES RESULTATS ENREGISTRES EN 2008**

### **2.1. BILAN DES REFORMES ET POLITIQUES PUBLIQUES**

L'axe 3 du DSRP II comporte trente (30) objectifs stratégiques et quatre vingt onze (91) indicateurs sur lesquels trois ont été retenus sur la liste restreinte desdits indicateurs.

#### **2.1.1. Réforme et Renforcement des Systèmes formels de Sécurité sociale**

Par rapport à cette composante de la protection sociale, le DSRP a retenu quatre (4) objectifs stratégiques auxquels sont articulées les actions prioritaires.

##### **Objectif Stratégique 1 : Lutter contre l'évasion sociale et Promouvoir la prévention des risques sociaux**

Dans le cadre de la poursuite de cet objectif, les actions prioritaires retenues tournent autour de la mise en œuvre d'un programme d'urgence de lutte contre l'évasion sociale, du renforcement du dispositif de régulation de la sécurité sociale par la COSRISS, de la consolidation et de l'élargissement du champ de couverture pour inclure des prestations en cas de chômage involontaire et assurer une assurance sociale aux sénégalais de l'étranger.

Un programme opérationnel de lutte contre l'évasion sociale a déjà été élaboré et est en cours de finalisation. Les textes y afférents ont été déjà élaborés et des mesures pour pouvoir renseigner l'indicateur retenu (le nombre de travailleurs régularisés par an) sont déjà prises.

##### **Objectif Stratégique 2 : Réformer les textes législatifs et réglementaires et consolider le dispositif de régulation**

Pour la réforme du cadre législatif et réglementaire et la consolidation du dispositif de régulation, les termes de référence (TDR) de l'étude d'élaboration d'un code unique de sécurité sociale ont été rédigés et validés. La Banque mondiale a déjà donné son avis de non objection sur les TDR et sur le financement.

La loi portant adoption du code unique de sécurité sociale (indicateur) n'a pas encore été adoptée. En effet le processus a connu un certain retard lié aux contraintes pour le recrutement d'un consultant devant élaborer le projet de texte.

##### **Objectif Stratégique 3 : Elargir le champ d'application des services de sécurité sociale**

S'agissant de l'élargissement du champ de couverture de la sécurité sociale, les TDR de l'étude de faisabilité pour la mise en place du régime de sécurité sociale des Sénégalais de l'étranger ont été élaborés et validés. La banque Mondiale a donné son accord de principe pour le financement.

##### **Objectif Stratégique 4 : Renforcer les capacités des professionnelles de la sécurité sociale et des acteurs sociaux**

Dans ce cadre, deux sessions de formation dans le domaine de la prévention des risques professionnels ont été organisées par la Direction du Travail et de la Sécurité Sociale. La cible était composée de 32 Inspecteurs du Travail et de la Sécurité sociale pour renseigner l'indicateur « nombre de travailleurs formés par an ».

Pour une meilleure consolidation des efforts de renforcement du système de sécurité sociale, la tutelle des IMP a initié un plan de réforme systémique englobant les objectifs stratégiques dégagés dans l'axe 3 du DSRPII notamment (1) les voies et moyens pour l'extension de la



couverture médicale des IPM passant entre autres par la lutte contre l'évasion sociale, (2) la mise à jour du cadre réglementaire des IPM (3) le renforcement de capacité des acteurs à travers des formations sur la base de modules prenant en compte les besoins réels exprimés et ceux diagnostiqués par les experts en la matière et (4) la pérennisation des IPM garantie par leur assainissement.

Des mesures ont été prises dans le sens de **réformes paramétriques au niveau des organismes de retraite** et ont permis d'aboutir à un assainissement des équilibres actuariels au FNR et à un relèvement progressif des pensions au niveau de l'IPRES. Même si des efforts restent à faire pour assurer une retraite décente, l'objectif de relever le niveau de pensions de 50% entre 2002 et 2011 a déjà été atteint en 2008.

Certaines contraintes ont été identifiées au niveau de cette composante. Elles sont notamment liées :

- au retard dans la formulation et la mise en œuvre d'une lettre de politique sectorielle travail et sécurité sociale du programme de lutte contre l'évasion sociale ;
- au manque de données statistiques fiables relatives aux travailleurs du secteur formel privé.
- A la faiblesse de l'implication de l'autorité au niveau stratégique.
- A l'absence de cadre permanent de concertation, de mise en œuvre et de suivi des actions d la matrice des mesures.
- La faiblesse organisationnelle des IPM entraînant le manque de données statistiques exhaustives relatives à l'assurance maladie obligatoire.

### **2.1.2. Extension de la Protection sociale :**

#### **Objectif Stratégique 1 : Renforcer les mutuelles de santé et améliorer le système d'assurance-maladie**

Les systèmes actuels de sécurité sociale n'assurent qu'à peine la couverture sociale de 20% de la population totale. Ainsi, le principal défi à relever est d'assurer un taux de couverture plus conséquent à moyen terme en optant pour l'extension de la protection à d'autres catégories socioprofessionnelles et en mettant l'accent non seulement sur la couverture santé mais également sur la mise en place de mécanismes d'assistance aux populations affectées par les chocs autres que les maladies.

A cet effet, une stratégie nationale d'extension de la couverture du risque maladie (SNECRM)<sup>1</sup> a été définie en 2008. Elle se décline en trois (3) axes : (1) L'amélioration des modalités de gestion des dispositifs de gratuité par la création d'un fonds d'achat commun prenant en charge toutes les initiatives de gratuité,(2) Le développement, l'amélioration des dispositifs existants et l'extension des publics cibles et (3) le développement de nouvelles initiatives (création de régimes spéciaux pour les ruraux, pour les routiers et autres corps de métiers de l'économie informelle, En outre, il est prévu la mise en œuvre d'un projet de démonstration de l'extension de l'assurance maladie à travers les mutuelles de santé dans le cadre de la décentralisation et du Programme d'Appui au Développement de la Micro Assurance Santé (PAMAS).

---

<sup>1</sup> Source : Stratégie nationale d'Extension de la Couverture du Risque Maladie – Aout 2008

## **Objectif Stratégique 2 : Mettre en place des mécanismes de prise en charge de maladies pour les personnes vulnérables**

Concernant la couverture maladie des personnes âgées de 60 ans et plus au Sénégal (environ 650 000)<sup>2</sup>, 30% seulement bénéficient de couverture sociale assurée par l'IPRES et le FNR.

Ainsi, le Plan SESAME, en application depuis 2006, vise à assurer la gratuité totale pour les retraités en prenant en charge la cote part qui leur revenait et instaurer une prise en charge gratuite pour les autres.

En termes de résultats :

- l'Etat a consenti **800 000 000 FCFA en 2008** cumulant ainsi **2.200.000.000 FCA** de financement pour les années 2006, 2007 et 2008. L'IPRES a contribué à hauteur de **231.000.000 F.CFA**.
- Deux centres spécialisés en gériatrie ont été réhabilités.
- L'évaluation du programme effectuée en 2008 a confirmé son effectivité sur l'étendue du territoire national.

Il faut cependant noter une créance totale de **2 413 383 374 F.CFA** due aux structures sanitaires, à fin 2008, par le Plan SESAME.

Concernant, la promotion du partenariat entre les mutuelles de santé et les prestataires de soins, le renforcement du cadre national de concertation sur la mutualité et la mise en place de plans de communication pour la promotion des mutuelles de santé figurent toujours comme priorité dans la poursuite de cet objectif stratégique. Ainsi, sous l'égide du Ministère de la Santé et de la Prévention, les principaux programmes spécifiques mis en œuvre en faveur des groupes vulnérables et des indigents se poursuivent.

## **Objectif Stratégique 3 : Mettre en place des systèmes de prévoyance sociale pour les personnes exerçant le métier de l'agriculture et les acteurs économiques du secteur informel**

Concernant le développement des nouvelles initiatives, chaque régime a prévu un plan de financement dans lequel il est attendu de l'Etat une subvention pour la mise en place des régimes d'une part, et d'autre part une subvention pour la pérennisation du régime pour les personnes exerçant le métier de l'agriculture.

Même si des lenteurs ont été notées dans la mise à disposition des subventions escomptées pour 2007 et 2008, des avancées significatives sont relevées dans le processus de mise en œuvre de ces régimes. Le régime pour les ruraux a obtenu à travers le Ministère de l'Agriculture une inscription budgétaire pour 2008 de l'ordre de 310 millions relative à la subvention attendue de l'Etat pour la mise en œuvre du plan d'action mais les fonds n'ont pas encore été débloqués. Le **Décret instituant un régime de protection sociale agro-sylvo-pastorale a été signé courant 2008. La principale contrainte se situe au niveau du retard de l'arrêté d'application du décret.**

Le régime des routiers souffre encore d'un défaut d'ancrage institutionnel et de portage politique adéquat au niveau ministériel. Néanmoins, il a pu franchir des étapes importantes de sa mise en œuvre débouchant sur son démarrage effectif en février 2008 grâce au soutien du BIT (à hauteur de 23 000 000 en 2008) et du secteur privé (essentiellement les GIE de l'Aftu). TransVie dispose d'un siège (proche gare routière de Colobane) mais n'a pu implanter les trois sections locales prévues

---

<sup>2</sup> Source : rapport plan SESAME 2008 (DR COUME – IPRES)

qui lui permettrait d'accroître son aire d'intervention, faute de déblocage des financements prévus dans le DSRP.

La mutuelle sociale Transvie des travailleurs des transports routiers comptabilisait 1.240 bénéficiaires effectifs au 31 décembre 08<sup>3</sup>.

Une note circulaire du ministère de la Santé a permis à TransVie de signer des conventions avec 5 hôpitaux et 5 centres de santé de Dakar. A cet effet, la mutuelle Transvie des travailleurs des transports routiers comptabilisait 1.240 bénéficiaires effectifs au 31 décembre 08<sup>4</sup> Toujours dans ce cadre des TDR ont été élaborés et validés en octobre 2008 pour l'élaboration d'un plan de communication.

En définitive, le défi lié à l'extension de la protection sociale a suscité une réelle dynamique dans la recherche de réponses innovantes et appropriées aux niveaux des acteurs concernés dont les populations cibles elles-mêmes. Beaucoup d'initiatives ont été mises en œuvre pour matérialiser les orientations stratégiques, mais force est de reconnaître qu'on est encore loin de relever les défis relatifs à l'exclusion de l'écrasante majorité de la population des systèmes actuels de protection sociale. L'urgence de palier cela, dans un contexte où la pauvreté et la précarité sociale ne cesse de gagner du terrain, montre tout l'intérêt et la pertinence de l'option de faire de l'extension de protection sociale un objectif stratégique à atteindre à travers la mise en œuvre du DSRPII.

Les principales contraintes identifiées au niveau de ce secteur, sont notamment liées au :

- défaut de mobilisation des prévisions budgétaires
- défaut de portage institutionnel
- retard dans la mise en œuvre des régimes de couverture sociale dans le secteur agricole

### **2.1.3. Gestion des Risques de Catastrophes :**

#### **Objectif Stratégique 1 : Promouvoir des stratégies et mécanismes de prévention et de gestion des risques de catastrophes en appui aux plans nationaux.**

Conformément aux actions prioritaires de la matrice des mesures du DSRP et dans le but d'inculquer la culture de la prévention et de la gestion des risques de catastrophes, le Projet d'Appui au Programme National de Prévention et de Gestion des risques de catastrophes a entrepris, en 2008, une série d'activités de renforcement des capacités des acteurs. Ainsi une trentaine de parlementaires (indicateur) a été formée et un réseau des parlementaires en réduction des risques de catastrophes est mis en place. En procédant ainsi le PAPNGRC entend également anticiper sur la réforme des textes législatifs et réglementaires, en permettant aux parlementaires de mieux s'imprégner de ces questions pour une meilleure appropriation.

Toujours dans ce cadre, il a été élaboré un système d'alerte précoce, communément appelé SAP., dans le but, de donner suffisamment de délais à l'autorité chargée de prendre les décisions pour éviter une catastrophe, et aux populations de se mettre à l'abri de la catastrophe.

#### **Objectif Stratégique 2 : Assurer la coordination et la promotion de la culture de la prévention et de la gestion des risques et catastrophes**

---

<sup>3</sup> source : mutuelle sociale Transvie

<sup>4</sup> Source : mutuelle sociale Transvie

La *plateforme nationale de réduction des risques et catastrophes, cadre institutionnel intersectoriel pour la gestion de tels risques et catastrophes*, a effectivement été instituée par le **décret 2008-211 du 04 mars 2008**. Cette plateforme s'appuie sur le dispositif institutionnel existant notamment le Conseil National de Protection Civile et la Direction de la Protection Civile et intègre, également d'autres catégories d'acteurs. Elle joue un rôle d'interface entre les différents acteurs concernés et sert de cadre de concertation et d'harmonisation des interventions pour la prévention et la gestion des risques de catastrophes

L'indicateur relatif au *nombre de personnes formées et sensibilisées en réduction des risques de catastrophes* a été renseigné. Ainsi **une trentaine de parlementaires** (sénateurs et députés) ont été formés sur la prévention et la gestion des risques majeurs de catastrophes. Il a été même mis en place un réseau des parlementaires en réduction des risques de catastrophes

### **Objectif Stratégique 3 : Maîtriser les accidents industriels majeurs et les inondations**

Le plan de contingence national, initié par le « *Projet d'Appui au Programme National de Prévention, Réduction des Risques Majeurs et Gestion des Catastrophes Naturelles dans le contexte de réduction de la pauvreté au Sénégal* » est appuyé par les PTF (PNUD, OCHA, PAM FICR, de la Croix Rouge Sénégalaise et de OXFAM/Grande Bretagne. Ce plan a été arrimé au plan ORSEC et mis en œuvre lors des inondations de l'hivernage 2008.

La pluviométrie s'est manifestée en 2008 par des inondations dans les régions de Dakar, Matam, Kaolack, Thiès, Kolda, Diourbel.

Le phénomène des inondations, par l'importance des dégâts causés et le nombre de victimes (plus de 250 000 familles en 2008), affecte les efforts de réduction de la pauvreté. Dans la banlieue de Dakar, 88 écoles et 12 postes de santé sous les eaux avaient été dénombrés. Les moyens financiers dégagés par l'Etat en 2008 pour les secours d'urgence se sont élevés à la somme de **2 976 689 635 F.CFA** pour le matériel de pompage et de lutte contre l'avancée des eaux (**1 891 689 635 F.CFA**), pour les travaux d'entretien routier (**450 000 000 F.CFA**), pour l'Alimentation (**130 000 000 F.CFA**), le carburant (**81 000 000 F.CFA**) et les autres prestations de services et dépenses de fonctionnement pour la gestion du Plan ORSEC (**424 000 000 F.CFA**)

Par ailleurs, le Commissariat à la Sécurité alimentaire et le Fonds de Solidarité nationale ont mené des opérations de distributions gratuites de vivres, d'aliments de bétails et de petits matériels de première urgence pour un montant global **11.200.00.000 de F. CFA**

Il a été réalisé, dans le cadre de la couverture des risques agricoles, une étude prospective sur l'articulation entre changement climatique et risques agro-sylvo-pastoraux et un plan de communication et de mobilisation sociale.

En ce qui concerne le *nombre d'accidents industriels selon la nature* aucun accident industriel n'est heureusement survenu au Sénégal en 2008.

### **Objectif Stratégique 4 : Réduire les facteurs de vulnérabilité dans les secteurs et renforcer l'assistance sociale aux groupes vulnérables**

Des initiatives ont été prises allant dans le sens de réduire les vulnérabilités des populations, notamment celles exposées à des risques ou ayant été touchées par des sinistres (inondations).

S'agissant du *nombre de familles assistées, déplacées et/ou recasées, une reformulation allant dans le sens de la décomposition a été faite. Ainsi il sera question de renseigner le nombre de familles assistées, le nombre de familles déplacées et le nombre de familles recasées*. L'on sait néanmoins que les dernières inondations de l'hivernage 2008 ont fait plus de 250 000 sinistrés dont certains ont bénéficié d'assistance allant d'une prise en charge temporaire pour leur alimentation, leur hébergement avant leur relogement définitif dans la zone assaini du Plan Jaxaay. Par ailleurs

des PTF ont apporté leur soutien matériel et financier. L'UNICEF par exemple a donné 10 000 moustiquaires et l'USAID en a fait de même avec un nombre plus important.

Grâce au Fonds de Solidarité Nationale, 26 802 familles sinistrées en situation de détresse ont été assistées en matériel et vivres (665 tonnes de riz) en 2008 dans le cadre du plan ORSEC.

Pour ce qui concerne les **zones inondables restructurées (indicateur)**, 389 quartiers sinistrés ont été recensés

En 2008, un système d'alerte précoce (SAP) a été mis en place, dans le cadre du dispositif de prévention. En outre un plan de contingence a été élaboré de manière participative avec l'ensemble des parties prenantes impliquées dans la prévention et la gestion des risques de catastrophes.

Concernant le *volume financier annuellement mobilisé par l'Etat et les collectivités locales dans le cadre des fonds de solidarité nationale et de calamité* les prévisions budgétaires suivantes de la gestion 2008 qui ont été entièrement mobilisés :

- Fonds de solidarité nationale : **850 000 000 F.CFA ;**
- Fonds de calamité agricole : **1 500 000 000 F.CFA.**

Il faut rappeler que de tels fonds n'existent qu'au niveau national. Les collectivités locales ne disposent que du Fonds d'Equipement des Collectivités Locales (FECL) pour le financement de petits projets locaux et des fonds de concours issus du Fonds de Développement de la Décentralisation et essentiellement destinés aux charges liées aux compétences transférées.

On note une nette évolution du *montant alloué au renforcement du mécanisme (d'assistance sociale aux groupes vulnérable)* entre 2007 et 2008 En effet, en plus **1.000.000.000 FCFA** annuellement affecté à la reconstitution du Stock national de sécurité alimentaire, l'Etat du Sénégal a consenti un effort substantiel de **10.500.000.000 FCFA** pour lancer l'opération d'assistance au monde rural.

**Les contraintes relevées dans cette composante sont les suivantes :**

- Les acteurs sont certes nombreux et volontaristes, mais il existe de réels problèmes de coordinations des actions de RRC. La Haute Autorité pour la Sécurité et la Sûreté en Mer (HASSMAR) logée à la Primature n'assure qu'une coordination sectorielle limitée aux catastrophes maritimes.
- Cet éclatement entre de multiples services et organismes n'est toutefois pas profitable à un traitement rapide du risque qui devrait systématiquement faire appel à une coordination institutionnelle, et une rapidité dans la riposte.
- La politique de Réduction des Risques de Catastrophe nécessite alors une vision globale et non pas sectoriel de l'intervention, et doit être accompagnée de mécanisme de coordination des institutions et des décisions. Cela implique un type de gouvernance reposant sur l'information et la participation de tous les acteurs.
- Les populations étant les premiers à être affectées par les catastrophes, ont du mal à s'approprier la problématique de la réduction des risques de catastrophe.
- Aucune formation n'est donnée aux populations, qui, très souvent, sont prises de cours par les événements catastrophiques

#### 2.1.4. La protection sociale et le suivi des groupes vulnérables :

De nombreuses interventions de l'Etat appuyées par les partenaires au développement et la société civile contribuent à la protection des groupes vulnérables au Sénégal.

Ainsi, sous l'égide du Ministère de la Santé et de la Prévention, des programmes spécifiques sont mis en œuvre en faveur des groupes vulnérables et des indigents, notamment :

- La gratuité des accouchements et des césariennes ; (traité dans l'axe 2)
- L'accès gratuit aux antirétroviraux ;
- La gratuité des médicaments antituberculeux ;
- La subvention sur les coûts des traitements antipaludéens, diabétiques, anticancéreux, de l'insuffisance rénale, des cardiopathies ;
- Le traitement gratuit du paludisme grave chez les enfants et les femmes enceintes et le prix subventionné des moustiquaires imprégnées ;
- La subvention pour la prise en charge des indigents ;
- La gratuité des soins aux aveugles et aux membres de leur famille ;

#### **Objectif Stratégique 1 : Améliorer le ciblage, le suivi-évaluation et l'élaboration des actions dirigées vers les groupes vulnérables**

Pour **améliorer le ciblage, le suivi-évaluation et l'élaboration des actions dirigées vers les groupes vulnérables**, des actions ont été engagées et/réalisées en 2008. C'est ainsi que dans le cadre de l'appui au dispositif de suivi évaluation des projets et programmes de lutte contre la pauvreté (action prioritaire 400), la Cellule de Suivi Opérationnel des Programmes de lutte contre la pauvreté du MFSNEFMF a réalisé la conception et la mise en place d'un Système de Suivi Opérationnel de Lutte contre la Pauvreté articulé à un système multisectoriel d'information sur la pauvreté impliquant l'ensemble des acteurs.

L'objectif dudit système acquis grâce au financement de la Banque Mondiale est **de supporter les opérations de gestion et de suivi du programme national de lutte contre la pauvreté**, pour créer **un outil multifonctionnel, modulaire, par un système** regroupant la Cellule de Suivi du DSRP, l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) la CSO-PLCP et articulé à l'Observatoire des Conditions de Vie des Ménages et du Développement Humain.

Grâce au soutien du PNUD, il a été mis en place un programme d'appui à la stratégie de réduction de la pauvreté qui a inscrit au titre de ces objectifs stratégiques (volet 3), l'appui aux systèmes de suivi évaluation de la pauvreté et des OMD. A cet effet, le **système d'information et de suivi évaluation de la pauvreté (SISE)**, qui a été créé grâce au PAREP, a été **mis à jour et paramétré**

Cette mise à jour et ce paramétrage du SISE ont été effectués pour tenir compte des orientations stratégiques du DSRP II, du Document de Coopération Pays (CPAP) et des projets et programmes de lutte contre la pauvreté en cours, en mettant l'accent sur les catégories types et l'état des projets, indicateurs, intervenants. Dans ce cadre, il a été élaboré un plan de formation du personnel de la CSO-PLCP et des acteurs impliqués ainsi que la présentation du SISE aux PTF et aux autorités étatiques. Dans ce cadre, des ateliers de formation au profit des agents des services déconcentrés du ministère en charge du développement social des régions de saint louis, Louga, Diourbel et Kaolack ont été organisés.

Le SISE offre également la possibilité d'une articulation avec la base de données sur les localités et la cartographie de la pauvreté en cours de réactualisation avec la saisie et l'exploitation des

données, en partenariat avec le Centre de Suivi Ecologique. La fonctionnalité du dispositif de suivi et d'évaluation a connu des avancées notoires en 2008. En effet, une étude sur le dispositif a été menée, validée et testée. Une cartographie des zones d'intervention et des réalisations a aussi été effectuée et une étude de capitalisation sur les différents domaines d'intervention des projets de lutte contre la pauvreté réalisée et validée.

Toujours dans le cadre de cette action prioritaire, en 2008, un paramétrage du système d'information sur la pauvreté articulé à l'OPCV (ANSD) a été fait. Une base de données a été réalisée et le ciblage des CPDV a démarré. Le système de suivi évaluation au niveau régional a été installé.

Le Centre de ressources documentaires de la CSO servira également de base de données et de recherches sur les expériences de développement qu'il capitalise.

**Dans le cadre du renforcement des capacités en ciblage, suivi participatif et plaidoyer/communication des OCB, des OSC et des groupes vulnérables , il a été élaboré et mis en œuvre SADEC permettant ainsi la redynamisation des cadres de concertation des relais communautaires ayant participé à la mise en œuvre de différents programmes de lutte contre la pauvreté.**

21 relais communautaires ont été formés en matière de ciblage en 2007 et 200 l'ont été en 2008, soit une progression de 89,5%. Cette performance montre l'importance que revêtent le ciblage et le suivi des actions dirigées vers les groupes vulnérables

**Objectifs Stratégique 2 : Amélioration de l'accès aux services sociaux pour les groupes vulnérables et assurer l'accès aux actifs et à la pleine jouissance de leur droit.**

Pour assurer l'atteinte de cet objectif stratégique, un programme d'appui aux groupes vulnérables par des allocations monétaires conditionnelles et non conditionnelles en faveur des familles pauvres a été mis en œuvre par le PRP à travers le transfert de ressources aux groupes cibles.

*Le nombre de ménages vulnérables bénéficiaires d'allocation de ressources (assistance sociale), s'élève à 3 745 a lors que l'objectif visé en 2008 était de 1500 ménages.*

Il y a lieu de signaler que cette composante des groupes vulnérables a connu des progrès substantiels en réponse aux recommandations de la revue 2007 du DSRPII qui indiquait que l'obstacle majeur était le manque de projets. En effet le MEF et le MFSNEFMF ont pu conduire une revue des systèmes de protection sociale et établir des scénarios pour des systèmes de cash transfert tenant compte de la capacité du pays. Ils ont également pu conduire une étude de faisabilité technique et financière pour une protection sociale universelle des familles ayant des enfants

En ce qui concerne le **montant des ressources transférées au bénéfice des familles pauvres**, il s'est élevé à **187 500 000 F.CFA** en 2007 et à **55 000 000 F.CFA** en 2008, soit une baisse de **132 500 000 F.CFA**.

Globalement, un montant global de **138 000 000 F.CFA** a été affecté pendant l'année 2008 à des groupes vulnérables (ménages, femmes, PVVIH...)

D'autres actions pour l'accès aux services sociaux de base ont été réalisées par le PRP en 2008, notamment la construction et l'équipement de services sociaux dans le domaine de l'éducation et de la santé (l'école de Ndiabène Gandiole), les cases de santé de Darou Rahma et de Bélinaybé.

#### **2.1.4.1. Les Personnes Handicapées**

##### **Objectif Stratégique 3 : Améliorer l'état sanitaire et la mobilité des personnes handicapées**

Concernant la catégorie sociale personnes handicapées, l'indicateur le nombre de personnes handicapées appareillées n'a pas enregistré de progression entre 2007 et 2008. En effet, ce nombre s'est stabilisé à 850. Vu cette stagnation, les prévisions de 4 200 personnes handicapées à appareiller en 2010 semblent exagérées.

*La loi d'orientation sociale* n'a pas enregistré d'évolution, aucun dispositif n'ayant été mis en place à cet effet.

##### **Objectif Stratégique 4 : Améliorer l'insertion économique et sociale des personnes handicapées**

Concernant le *nombre de GIE bénéficiaires (de fonds de promotion économique)*, le programme RBC a financé, en 2008, 150 GIE contre 120 en 2007, soit une progression de 30 GIE par rapport à la précédente évaluation. Par ailleurs, le volume de financements octroyés aux personnes handicapées s'élève à, 150 millions F.CFA en 2008 contre 120 millions en 2007.

#### **2.1.4.2. Les femmes en situation de vulnérabilité**

##### **Objectif Stratégique 5 : Promouvoir les Droits des femmes et des filles**

Pour les femmes en situation de vulnérabilité, des progrès substantiels ont été enregistrés en 2008 dans le domaine de la lutte contre les pratiques néfastes faites aux filles et aux femmes par le renforcement de la coordination des activités mises en œuvre par les différentes agences d'exécution et la conduite d'une revue détaillée qui lui a fourni les éléments de réactualisation du plan 2000-2005. Un atelier sous régional s'est tenu pour élaborer une stratégie coordonnée. Concernant l'abandon de l'excision, environ 1000 nouveaux villages ont adhéré au principe grâce au travail fait par les ONG nationales.

#### **2.1.4.3. Les Enfants en situation de vulnérabilité**

##### **Objectif Stratégique 6 : Développer une stratégie de prise en charge et de réinsertion sociale des enfants en conflit avec la loi et des enfants en situation difficile**

##### **Objectif Stratégique 7 : Renforcer les capacités des institutionnelles spécialisées de prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité**

Concernant le groupe **enfants en situation de vulnérabilité**, plusieurs initiatives ont été mises en place durant l'année 2008.

Le PARRER a été officiellement installé et les processus de recrutement de son personnel lancé. Une cellule d'appui à la protection des enfants a été mise en place pour assurer un meilleur suivi des projets de protection des enfants et pour renforcer et coordonner les allocations financières pour ces projets.

Pour le projet PLTPFTE a renforcé les moyens des Comités Techniques de Suivi des enfants vulnérables dans 9 préfectures prioritaires. Ceci leur a permis de développer des plans d'action et de mobiliser des premières ressources pour assister les ONG locales et les familles très vulnérables. Dans le cadre de la participation du Sénégal au séminaire de Rio sur les violences sexuelles faites aux enfants, le ministère de la famille a conduit une revue pour réactualiser le plan d'action national de lutte contre les violences sexuelles faites aux enfants.



Le "Projet de Lutte contre la Traite et les Pires Formes de Travail des Enfants au Sénégal" du Ministère de la Famille, de la Solidarité Nationale, de l'Entreprenariat Féminin et de la Micro Finance, essentiellement financé par la Coopération italienne (1 085 000 000 F.CFA) et Unicef (2 580 862 817 F.CFA) a démarré les activités de sa seconde phase en 2008. (Avec une contrepartie de l'Etat 1 348 000 000 F.CFA dont 198 000 000 F.CFA mobilisés en 2008.

Toujours en 2008, 534 604 955 F.CFA ont été versés au Gouvernement du Sénégal par la Coopération Italienne, qui a également versé à l'UNICEF un montant 30 562 000 F.CFA, pour les activités de renforcement de capacités des structures gouvernementales, à travers le Projet Pires Formes.

Il faut ajouter que pour les enfants en situation de vulnérabilité, la Direction du Travail et de la Sécurité Sociale a retiré, au cours de la période de septembre 2007 à février 2008, 3 061 enfants des pires formes de travail. Par ailleurs, 6 028 ont été empêchés d'être employés dans les pires formes de travail, soit au total 9 269 enfants.

Le nombre d'enfants retirés des pires formes de travail et réintégrés dans le système socio éducatif a également connu une bonne progression. En effet, 1462 enfants ont été retirés des pires formes de travail et réintégrés dans le système socio éducatif par le centre GINDDI en 2007. En 2008, ce nombre s'élève à 13 108 enfants (1731 (GINDDI), 4191 (PLTPFTE), 3 061 (DTSS) et 4215 (DESPS)), soit 11 646 enfants de plus par rapport à 2007.

Durant les semaines de promotion à l'enregistrement des enfants à la naissance tenues dans les départements de Ranérou, Gossas et Mbacké en 2008, 8854 enfants de 0 à 1an ont été déclarés et 16 385 enfants de 0à 18 ans ont eu leurs requêtes établies.

Il est bon de noter le manque de données statistiques exhaustives pour ces départements qui ne permet pas de sortir l'indicateur tel que libellé dans la liste des indicateurs dominants.

Au cours de la même période, 1020 enfants en situation de vulnérabilité ont bénéficié de services d'éducation formelle, non formelle, qualifiante, d'assistance judiciaire, de santé, de nutrition, d'habillement, de fournitures scolaires. L'indicateur le « nombre d'enfants vulnérables bénéficiaires de la primo prévention » a été renseigné. 60 enfants de 3 à 5 ans issus de familles vulnérables ont été pris en charge par le centre de sauvegarde de Pikine-Guédiawaye.

Trois (3) sessions de formation au bénéfice des daara ont été organisées en 2008 par le projet d'amélioration du cadre de vie dans les Daaras. Le projet de lutte contre les pires formes de travail des enfants a appuyé en 2008 14 structures et/ou associations.

S'agissant de l'existence de textes juridiques conformes aux instruments juridiques internationaux souscrits, une étude d'harmonisation des textes a été faite suivi de l'atelier de validation en 2008.

L'indicateur relatif au nombre de structures de prise en charge des enfants (en délinquance) renforcées a donné comme résultats 8 centres (polyvalent, de sauvegarde, d'adaptation, AEMO) ont été réhabilités, équipés ou construits en 2008, pour une somme de 2 157 500 000 F.CFA, des structures et associations de prise en charge des enfants ont été appuyées par le paiement des allocations annuelles aux tuteurs judiciaires, pour un montant de 4 639 800 F.CFA en 2008.

Le centre GINDDI a apporté une assistance financière à 4 191 enfants issus de familles pauvres en 2008.

#### 2.1.4.4. Les Personnes âgées

##### **Objectifs Stratégiques 8 et 9: Améliorer la prise en charge et les conditions de vie des personnes âgées**

Concernant les personnes âgées, des réalisations ont été enregistrées à travers les interventions du Projet d'Appui à la Promotion des Aînés (PAPA) qui a démarré ses activités avec une inscription au en 2008 au BCI de 108 millions FCFA qui ont été entièrement mobilisés. La revalorisation et le paiement des pensions des personnes retraitées selon une fréquence bimestrielle et non plus trimestrielle sont parmi les mesures qui contribuent à la protection et au bien-être des aînés. Le nombre de personnes âgées allocataires de ressources a été de 130 en 2008 contre 182 en 2007, soit une baisse de 52 bénéficiaires. Quant au volume de financements octroyés aux personnes âgées, il n'y a pas eu d'augmentation entre 2007 et 2008, car le montant est resté à **100 millions F.CFA**.

#### 2.1.4.5.les jeunes

##### **Objectif Stratégique 10 : Renforcer les programmes d'insertion sociale et économique des jeunes**

S'agissant des initiatives de protection sociale en faveur des jeunes, le Ministère de la Jeunesse a initié avec l'appui de la Coopération Italienne et de STFOUNDATION (organisation italienne intervenant dans le domaine des NTIC), 4 programmes à savoir : (1) « Jeunes dans les fermes Agricoles » (JFA) (2) équipement de 16 ateliers des Maisons de l'Outil et de création d'un réseau de 13 Entreprises de Boulangeries; (3) création et de fonctionnement de 5 « Ecoles Atelier » à Saint-Louis et enfin (4) « Initiative pour l'Accès des Jeunes aux TIC contre la Fractures numérique et en faveur de la création d'Emplois » .

##### **Objectif Stratégique 11 : Améliorer les conditions de vie des jeunes et des adolescents**

D'autres initiatives ont été enregistrées notamment avec le Fonds National de Promotion des Jeunes (FNPJ) qui a financé 125 micro projets en faveur des jeunes pour un montant total de **25 millions F.CFA** en 2008. Ce fonds a été renforcé avec le Programme dit « Tout Petit Crédit ». Les conditions d'accès des promoteurs à cette ligne de crédit sont souples avec des taux d'intérêt très concessionnels. Plusieurs autres interventions en faveur des femmes et des jeunes pour le développement d'activités génératrices de revenus sont inscrites dans l'Axe I, du DRSP.

Avec l'appui de l'Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes (ANEJ), 1897 jeunes ont bénéficié, en 2008, de formation en entrepreneuriat, 757 plans d'affaires sont élaborés. Au total, 920 jeunes ont pu trouver un travail temporaire.

Le Projet de Promotion des jeunes (PPJ) a mené des activités de sensibilisation sur la santé de la reproduction et offert des services à près de 200 000 jeunes et adolescents et adolescentes en 2008 avec un financement de **42 millions FCFA**.

Concernant le **nombre de jeunes ayant accès aux services de protection et de soutien** les actions suivantes ont été initiées en 2008. Ainsi :

- Pour la lutte contre les IST/VIH/SIDA, parmi 219 061 personnes touchées, 206 618 ont été dépistées dont 130 positifs, 6 212 clients ont été reçus par les sages femmes ; **6252** ont été assistés par des travailleurs sociaux ;
- **En ce qui concerne l'animation économique destinée à informer les jeunes des opportunités de formation, d'insertion et d'émigration légale**, l'ANEJ a accueilli, informé, orienté **4706 jeunes** en 2008.

- S'agissant de la formation des jeunes, de nombreuses activités ont été menées, entre autres, dans les domaines des TIC, en entrepreneuriat, en mécanique et conduite automobile, aux techniques de montage et finition en stylisme et modélisme et en prestations de premier secours.

125 jeunes ont obtenu le financement de leur projet, en 2008, pour un montant de **25 millions F.CFA**. D'autres jeunes ont bénéficié de **30 millions F.CFA** pour le financement de leurs micros.

#### **2.1.4.6. Les Personnes déplacées et réfugiés**

**Objectif Stratégique 12 : Promouvoir la réinsertion et la réintégration des rapatriés et des personnes déplacées**

Les initiatives en faveur de ce cible sont menées en partie par l'ANRAC qui a bénéficié d'un financement de 9 milliards FCFA de la Banque Mondiale dans le cadre du PARC. L'Etat a consenti une contrepartie de **200 millions de F.CFA** en 2008. **La Coopération italienne** a appuyé le retour et la réinsertion de 100 familles de 3 villages du département de Ziguinchor, à travers l'appui à la reconstruction et à l'équipement des habitations, des infrastructures communautaires de base (écoles, puits etc.), l'appui en vivres, la dotation de kits agricoles pour un montant de **213 186 025 F. CFA**.

#### **2.1.4.7. La Population**

**Objectif Stratégique 13 : Assurer une meilleure maîtrise des phénomènes démographiques**

Dans le domaine de la **population**, la Direction de la Population et des Ressources Humaines (DPRH) s'est investie dans l'amélioration de la coordination du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre de la politique de population avec un financement BCI de **225 millions CFA** entièrement mobilisés en 2008.

- . Les contraintes majeures à la protection des Groupes vulnérables suivantes ont été identifiées ;
  - un faible taux de tirage sur les ressources extérieures au profit des groupes vulnérables (moins de 50% des ressources prévues a été décaissé en 2008) ;
  - une méconnaissance des mécanismes de mobilisation des ressources PTIP par plusieurs services de l'Etat, traduisant ainsi une faible appropriation du DSRP par ces derniers;
  - des capacités techniques limitées en planification, suivi, évaluation et gestion des programmes ;
  - des capacités opérationnelles et en ressources humaines limitées ;
  - l'insuffisance des données et informations relatives aux groupes vulnérables ;

## 2. 2. ETAT DE MOBILISATION DES MOYENS FINANCIERS DES SECTEURS

**Tableau 1 : ETAT DE MOBILISATION DES MOYENS FINANCIERS DES SECTEURS - PROGRAMMATION, EXECUTION ET PERSPECTIVES 2009/2010**

Domaines et secteurs	Prévisions PAP DSRP II 2008				Prévisions BCI 2008				Réalisations BCI 2008				Prévisions DSRP II et dotations BCI 2009				Prévisions DSRP II et Programations DSRP II et PTIP 2010			
	Montant DSRP		Etat PTF		Etat PTF		Etat PTF		Etat PTF		Etat PTF		Etat PTF		Etat PTF		Etat PTF			
Programmes et projets de développement																				
Projets en recherche de financement	3 150	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0	0	0	0	0		
<b>SOUS TOTAL 1</b>	3 150	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0	0	0	0	0		
Extension de la protection sociale	21 200	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0	0	0	0	0		
<b>SOUS TOTAL 2</b>	21 200	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0	0	0	0	0		
Projets en recherche de financement	4 988	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0	0	0	0	0		
Reconstitution stock sécurité alimentaire	0	0	0	11 500	0	11 500	0	11 500	0	100,00%	0,00%	0	0	0	0	0	0	0		
Prévention et maîtrise des catastrophes	1 100	315	0	365	277	538	216	538	216	147,40%	77,98%	1 100	0	200	0	1 100	0	0		
<b>SOUS TOTAL 3</b>	6 088	315	0	11 865	277	12 038	216	12 038	216	101,46%	77,98%	6 083	0	1 200	4 500	6 133	0	0		

**ETAT DE MOBILISATION DES MOYENS FINANCIERS DES SECTEURS - PROGRAMMATION, EXECUTION ET PERSPECTIVES 2009/2010**

Domaines et secteurs	Prévisions PAP DSRP II 2008				Prévisions BCI 2008				Réalizations BCI 2008				Prévisions DSRP II et dotations BCI 2009				Prévisions DSRP II et PTIP 2010			
	Montant DSRP		Etat PTF		Etat PTF		Etat PTF		Etat PTF		Etat PTF		Etat PTF		Etat PTF		Etat PTF			
	DSRP	Etat	PTF	Etat	PTF	Etat	PTF	% bci	% PTF	DSRP	Etat	PTF	DSRP	Etat	PTF	DSRP	Etat	PTF		
Protection et suivi des groupes vulnérables	Appui au dispositif de suivi évaluation des programmes de lutte contre la pauvreté																			
	357	30	0	30	0	24	0	80,00%	0,00%	302	0	0	296	0	0	0	0	0		
	520	20	500	20	700	0	547	0,00%	78,14%	620	20	600	620	0	800	620	0	600		
	110	110	0	142	0	26	0	18,31%	0,00%	110	142	0	110	110	0	110	0	0		
Personnes handicapées	Centres pour handicapés, malades mentaux et Toxicomanes																			
	600	0	0	0	0	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	1 000	1 000	0	850	0	850	0	100,00%	0,00%	1 000	500	0	1 000	500	0	1 000	500	0		
Personnes handicapées	Fonds de solidarité nationale																			
	2 587	1 160	500	1 042	700	900	547	86,37%	78,14%	2 032	662	600	2 026	610	600	2 026	610	600		
	800	300	0	300	0	11	0	3,67%	0,00%	800	0	0	1 000	0	0	1 000	0	0		
Personnes handicapées	Projet de réadaptation à base communautaire des personnes handicapées																			
	100	100	0	200	0	200	0	100,00%	0,00%	500	0	0	500	0	200	500	0	200		
	770	0	0	0	0	0	0	0,00%	0,00%	750	0	0	0	0	0	0	0	0		
<b>SOUS TOTAL 4</b>																				
2 470 700 0 800 0 211 0 26,38% 0,00% 2 850 0 0 200 0 2 500 0 0 200 0																				
<b>SOUS TOTAL 5</b>																				

Domaines et secteurs	Programmes et projets de développement	Prévisions PAP DSRP II 2008				Prévisions BCI 2008				Réalizations BCI 2008				Prévisions DSRP BCI 2009				Dotations BCI				Prévisions DSRP PTIP 2010					
		Montant DSRP		Etat PTF		Etat PTF		Etat PTF		% bci		% PTF		DSRP		Etat PTF		Etat PTF		DSRP		Etat PTF		DSRP		Etat PTF	
		Etat	PTF	Etat	PTF	Etat	PTF	Etat	PTF	Etat	PTF	Etat	PTF	Etat	PTF	Etat	PTF	Etat	PTF	Etat	PTF	Etat	PTF	Etat	PTF		
Femmes en situation de vulnérabilité	Appui aux groupements féminins	1 000	800	0	800	0	666	0	83,25%	0,00%	0	800	0	800	0	800	0	1 000	0	1 000	0	0	800	0			
	Projet de promotion de l'entreprenariat féminin	0	0	0	38	0	38	0	100,00%	0,00%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
	Fonds de l'entreprenariat féminin	0	0	0	1 000	0	1 000	0	100,00%	0,00%	0	1 000	0	1 000	0	1 000	0	1 000	0	1 000	0	0	0	0	0		
	CEDAF	800	800	0	1 400	0	1 362	0	97,29%	0,00%	0	1 000	0	1 000	0	1 000	0	1 000	0	1 000	0	0	0	0	0		
	Crédits pour les femmes	2 000	500	0	1 000	0	1 800	0	180,00%	0,00%	0	2 000	982	0	2 000	982	0	2 000	982	0	2 000	982	0	0	0		
Projets en recherche de financement	9 100	800	0	0	0	0	0	0,00%	0,00%	0	5 928	1 000	0	5 928	1 000	0	1 000	0	1 000	0	0	0	0	0			
SOUS TOTAL 6		12 900	2 900	0	4 238	0	4 866	0	114,82%	0,00%	0	9 928	4 782	0	9 928	4 782	0	2 800	0	4 000	500	0	800	0			
Enfants en situation de vulnérabilité	Projet de lutte contre les pires formes de travail des enfants	1 500	250	595	281	745	198	388	70,46%	52,12%	0	1 500	300	595	170	271	0	1 500	300	595	235	0	0	0			
	Partenariat pour le retrait et la réinsertion des enfants de la rue	0	0	0	800	0	213	0	26,63%	0,00%	0	0	0	0	200	0	0	0	0	0	0	0	2 500	0			
	Construction, réhabilitation et équipement des structures de l'éducation surveillée	500	478	0	400	0	120	0	30,00%	0,00%	0	500	0	0	200	0	500	0	500	0	0	200	0	0			
	Aménagement du cadre de vie dans les Daaras	360	160	200	168	100	180	13	107,14%	13,00%	0	2 000	160	200	168	100	200	160	2 000	160	200	168	0	168	575		
	Construction centre de Nianning	250	250	0	250	0	148	0	59,20%	0,00%	0	100	0	0	100	0	100	0	100	0	0	100	0	0			
Projets en recherche de financement	2 900	0	0	0	0	0	0	0,00%	0,00%	0	2 300	0	0	150	0	0	0	4 100	460	595	3 203	575	0				
SOUS TOTAL 7		5 510	1 138	795	1 899	845	859	401	45,23%	47,46%	0	6 400	460	795	988	371	4 100	460	595	3 203	575	0	0	0			



Domaines et secteurs	Programmes et projets de développement	Prévisions PAP DSRP II 2008				Prévisions BCI 2008				Réalizations BCI 2008				Prévisions DSRP II et dotations BCI 2009						Programmations DSRP II et PTIP 2010										
		Montant DSRP		Etat PTF		Etat PTF		Etat PTF		Etat PTF		% bci		% PTF		Prévisions DSRP			Dotations BCI			Prévisions DSRP			Prévisions PTIP					
		DSRP	Etat	PTF	Etat	PTF	Etat	PTF	Etat	PTF	Etat	PTF	DSRP	Etat	PTF	DSRP	Etat	PTF	DSRP	Etat	PTF	DSRP	Etat	PTF	DSRP	Etat	PTF	DSRP	Etat	PTF
Rapatriés et personnes déplacées	Programme d'appui à la relance socioéconomique	0	0	0	350	0	350	0	0	0	0,00%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Programme d'appui à la relance socioéconomique	3 950	200	3 750	200	2 000	200	1 028	1 028	100,00%	0,00%	200	3 750	200	3 750	200	2 500	3 950	200	3 750	200	2 500	4 000	0	0	4 000	0	0	200	2 500
	Programme d'urgence pour la reconstruction de la Casamance (ANRAC)	3 950	200	3 750	550	2 000	550	1 028	1 028	100,00%	51,40%	550	3 750	550	3 750	550	2 500	3 950	550	3 750	550	2 500	4 000	0	0	4 000	0	0	550	2 500
SOUS TOTAL 10		1 702	259	1 100	225	0	231	0	231	102,67%	0,00%	1 702	1 100	259	1 100	117	0	1 702	259	1 100	117	0	1 702	259	1 100	1 702	259	1 100	0	0
Appui à la mise en œuvre du PAIP/UNFP		1 702	259	1 100	225	0	231	0	231	102,67%	0,00%	1 702	1 100	259	1 100	117	0	1 702	259	1 100	117	0	1 702	259	1 100	1 702	259	1 100	0	0
SOUS TOTAL 11		73 345	9 738	6 145	25 191	5 057	21 537	2 385	2 385	85,49%	47,16%	76 149	9 733	6 245	9 055	11 267	39 065	4 749	2 295	6 645	8 475	39 065	4 749	2 295	6 645	8 475	6 645	8 475		
TOTAL GENERAL																														



**Le tableau 1** ci-dessus fait le bilan détaillé par composante de l'axe 3 du DSRP II pour la gestion 2008. Il compare par ailleurs les prévisions de programmation du DSRP pour l'année 2009 des dotations du Budget Consolidé d'Investissement (BCI) de cette même année, d'une part et celles du DSRP II de celles du Programme Triennal d'Investissements Publics (PTIP) pour l'année 2010, d'autre part.

Pour chaque composante, les projets et programmes d'investissements concourant à l'atteinte des objectifs visés sont passés en revue pour faire ressortir l'état d'exécution financière et la programmation pour les années budgétaire 2009 – 2010.

Ce tableau est récapitulé ci-dessous dans les **tableaux 2** et **3** qui retracent ainsi respectivement le bilan des réalisations et les perspectives à court terme à l'horizon 2010.

**Tableau 2 : Synthèse du bilan financier 2008 (en millions de F.CFA)**

Intitulé des Secteurs ou Domaines	Prévisions BCI 2008		Réalizations Etat		Réalizations bailleurs	
	Etat	Bailleurs	Montants	Taux	Montants	Taux
REFORME ET RENFORCEMENT DES SYSTEMES FORMELS DE SECURITE SOCIALE	0	0	0	0%	0	0%
EXTENSION DE LA PROTECTION SOCIALE	0	0	0	0%	0	0%
PREVENTION ET GESTION DES RISQUES MAJEURS ET CATASTROPHES	11 865	277	12 038	101,46%	216	77,98%
<b>GROUPES VULNERABLES</b>						
• PROTECTION ET SUIVI DES POPULATIONS VULNERABLES	1 042	700	900	86,37%	547	78,14%
• PERSONNES AGEES OU AINES	108	0	118	109,26%	0	0%
• JEUNES	4 464	1 600	1 764	39,56%	526	32,88%
• ENFANTS EN SITUATION DE VULNERABILITE	1 899	480	859	45,23%	68	14,17%
• PERSONNES HANDICAPEES	800	0	211	26,38%	0	0%
• FEMMES EN SITUATION DE VULNERABILITE	4 238	0	4 866	114,82%	0	0%
• PERSONNES DEPLACEES ET REFUGIEES	550	2 000	550	100%	1 028	51,40%
• POPULATION	225	0	231	102,67%	0	0%
<b>TOTAL GENERAL AXE 3</b>	<b>25 191</b>	<b>5 057</b>	<b>21 537</b>	<b>85,49%</b>	<b>2 385</b>	<b>47,16%</b>

**Tableau 3 : Programmation PAP/DSRP II et PTIP 2009/2011**  
**Pour les années 2009 et 2010 (en millions de F.CFA)**

Intitulé des Secteurs ou Domaines	Prévisions PAP/DSRP/PTIP/BCI 2009/2010									
	2009					2010				
	DSRP			BCI		DSRP			PTIP	
	DSRP II	Etat	PTF	Etat	PTF	DSRP	Etat	PTF	Etat	PTF
REFORME ET RENFORCEMENT DES SYSTEMES FORMELS DE SECURITE SOCIALE	3 150	0	0	0	0	2 850	0	0	0	0
EXTENSION DE LA PROTECTION SOCIALE	25 800	0	0	0	0	0				0
PREVENTION ET GESTION DES RISQUES MAJEURS ET CATASTROPHES	6 083	0	0	1 200	4 500	6 133	0	0	0	0
GROUPES VULNERABLES										
PROTECTION ET SUIVI DES GROUPES VULNERABLES	2 032	662	600	722	800	2 026	610	600	900	2 000
PERSONNES AGEES OU AINES	2 500	100	0	108	0	0	0	0	92	0
JEUNES	11 754	2 920	0	2 370	3 096	11 754	2 920	0	900	3 400
ENFANTS EN SITUATION DE VULNERABILITE	6 400	460	795	988	371	4 100	460	595	3 203	575
PERSONNES HANDICAPEES	2 850	0	0	200	0	2 500	0	0	200	0
FEMMES EN SITUATION DE VULNERABILITE	9 928	4 782	0	2 800	0	4 000	500	0	800	0
PERSONNES DEPLACEES ET REFUGIEES	3 950	550	3 750	550	2 500	4 000	0	0	550	2 500
POPULATION	1 702	259	1 100	117	0	1 702	259	1 100	0	0
TOTAL GENERAL AXE 3	76 149	9 733	6 245	9 055	11 267	39 065	4 749	2 295	6 645	8 475

Le tableau 1 détaillé (cf pages 26 à 29) montre que pour l'année 2008, les prévisions d'investissement du DSRP II pour l'axe 3 se chiffraient à **73 345 000 000 de F.CFA** sur lesquels **9 738 000 000** étaient à la charge de l'Etat et **6 145 000 000** attendus des partenaires techniques et financiers ; la différence de **57 462 000 000 F.CFA** étant constituée par le gap de financement que l'Etat et ses partenaires techniques et financiers devraient ultérieurement prendre en charge.

Pour l'année 2008, il faut saluer l'effort considérable de l'Etat qui a fait plus que les prévisions du DSRP2. En effet, pour une prévision du PAP du DSRP 2 à la charge de l'Etat pour l'année sous revue de **9 738 000 000) de F.CFA, 25.191 000 000 F.CFA**, ont été inscrits au budget, soit, en valeur absolue, **15 453 000 000 F.CFA** de plus que les prévisions et, en valeur relative **259%**. Pour l'axe 3 de la stratégie de réduction de la pauvreté de seconde génération, il y a donc eu en 2008 plus qu'une cohérence avec le Budget Consolidé d'Investissement (BCI) sur ressources internes de l'Etat

Cette performance inclut des actions non programmées dans le PAP du DSRP mais prises en compte dans le budget de l'Etat en 2008 pour un montant global de *douze milliards cent un millions (12 101 000 000) F.CFA*, soit 48% de montant prévu.

Par secteur, ces actions sont les suivantes :

**Pour la prévention et la gestion des risques majeurs et catastrophes :**

- Financement de l'opération d'assistance au monde rural pour un montant global de **10 500 000 000 FCFA** dont **8 200 000 000 FCFA** pour la réalisation de vivres, **1 800 000 000 FCFA** au titre d'aliments de bétail et **500 000 000 F.CFA** pour couvrir les frais de transport

**Pour le secteur : Femmes en situation de vulnérabilité :**

- Projet de promotion de l'entrepreneuriat féminin, pour **38 millions de F.CFA** ;
- Fonds de promotion de l'entrepreneuriat féminin, pour **1 milliard de F.CFA**

**Pour le secteur : Enfants en situation de vulnérabilité :**

- Partenariat pour le Retrait et la Réinsertion des Enfants de la Rue (PARRER), pour **213 millions de F.CFA**.

**Pour le secteur : Rapatriés et personnes déplacées :**

- Appui à la relance socioéconomique en Casamance, pour une somme de **350 millions de F.CFA**.

Toutes ces activités bien que n'étant pas initialement prises en compte dans le PAP du DSRP II, contribuent à l'atteinte des objectifs sectoriels des composantes concernées de l'axe 3.

Même si les réalisations sont rapportées aux prévisions diminuées des ordonnancements sur ces projets hors PAP, le taux de cohérence PAP/BCI de 134,35% obtenu constitue une très bonne performance.

S'agissant des partenaires techniques et financiers, les objectifs de programmation du DSRP n'ont pas été atteints. Sur la prévision du DSRP 2 de **6 145 000 000 F.CFA**, **5 057 000 000 F.CFA** ont été inscrits au BCI comme prévisions de tirages, soit un taux de cohérence entre le PAP du DSRP et le budget de l'Etat de 82%.

S'agissant du bilan, il appelle les commentaires suivants :

Sur les prévisions budgétaires sur ressources internes de l'Etat de **25 191 000 000 F.CFA**, **21 537 000 000 F.CFA** ont été ordonnancés, soit un taux de réalisation de **85%**. Ce qui

constitue une bonne performance malgré le contexte économique et financier particulièrement difficile vécu depuis 2007.

Les meilleurs taux d'exécution ont été enregistrés par les composantes prévention et maîtrise des risques majeurs et catastrophes, protection et suivi des groupes vulnérables, personnes âgées ou aînés, femmes en situation de vulnérabilité, personnes déplacées et réfugiés et population, avec des taux respectifs de **101,46%** ; **86,37%** ; **109,26%** ; **114,82%** ; **100%** et **102,67%**. Ceci montre que les activités programmées en 2008 pour ces composantes se sont bien déroulées.

Les taux d'ordonnancement de l'année 2008 dépassant les **100%** s'expliquent par le fait que des dépenses ont été engagées en 2007 et ordonnancées en 2008 en sus des ordonnancements imputés sur les crédits de la loi de finances initiale de l'année. C'est le cas pour les composantes prévention et maîtrise des risques majeurs et catastrophes, femmes en situation de vulnérabilité et population.

S'agissant des prévisions de tirages sur les engagements des partenaires techniques et financiers, dont le montant s'élève à la somme de **5 057 000 000 F.CFA**, **2 385 000 000 F.CFA** ont été décaissés, soit un taux d'exécution **47,16%**.

Les meilleurs taux de décaissement de **78,14%** et de **77,98%** ont été réalisés respectivement par la composante protection et suivi des populations vulnérables où **546 852 437 F.CFA** (arrondis à 547 000 000) ont été décaissés sur les prévisions de tirage de **700 000 000 F.CFA** sur financement du PNUD de la phase 2 du projet « Appui à la Lutte contre la Pauvreté » et la composante prévention et maîtrise des risques majeurs et catastrophes sur financement du PNUD.

Il faut noter que ces performances pourraient être améliorées si le gap de financement de **24 350 000 000 F.CFA** prévus dans le PAP et relatif aux composantes « réforme et renforcement des systèmes de protection sociale » et « extension de la protection sociale » était résorbé par le financement de projets et programmes d'investissements par l'Etat et des partenaires techniques et financiers. De tels projets et programmes d'investissement ne pourront cependant être formulés et mis en œuvre que lorsque les politiques et réformes en cours dans ces deux secteurs seront effectivement réalisées. Entre 2008 et 2007 où la programmation était de **52,4 milliards F.CFA** environ, on constate une augmentation de plus de **20 milliards F.CFA**. Pour les années 2009 et 2010, les prévisions du DSRP II de l'axe 3 s'élèvent respectivement à **76,149 milliards de F.CFA** et à **39,065 milliards de F.CFA**. Ce volume relativement faible par rapport aux programmations des années précédentes peut s'expliquer par le fait que l'année 2010 coïncide avec le terme du DSRP 2.

Les composantes « réforme et renforcement des systèmes de protection sociale » et « extension de la protection sociale » pour lesquels des projets et programmes d'investissement ne sont pas encore formulés pour les raisons évoquées ci-dessus, ne connaîtront probablement un véritable démarrage de leurs investissements qu'au début de la 3<sup>ème</sup> génération du DSRP.

### III. PERSPECTIVES A COURT TERME 2009-2010

Les perspectives majeures à court terme 2009-2010 pour la mise en œuvre de l'axe 3 du DSRPII peuvent être situées à trois niveaux :

- Au niveau des indicateurs ciblés ;
- A travers les prévisions de programmation financière pour la réalisation des activités envisagées au cours de ces deux années et
- Au niveau des politiques et réformes.

Au niveau des indicateurs, le tableau annexé au présent rapport montre pour ceux des indicateurs (de la liste restreinte et des dominants) qui ont été renseignés, les projections de ciblage pour 2009, 2010 et au-delà.

Pour la programmation du financement des activités des secteurs de l'axe, le tableau 3 de la page 40 ci-dessus montre les perspectives de mobilisation de ressources financières internes et externes.

La comparaison ci-après des programmations des revues 2008 et 2009 fait ressortir les ajustements et actualisations opérés lors de la préparation des lois de finances 2008 et 2009. Ces ajustements ont fait évoluer les prévisions de programmations. Cette comparaison permet par ailleurs, pour la revue 2009, de calculer les gaps de financement à combler entre les prévisions du DSRP et la programmation de l'Etat et des PTF.

Revue 2008		Revue 2009					
Montant DSRP 2008	Montant DSRP 2009	Montant DSRP 2008	Total programmé 2008 Etat + PTF	Montant DSRP 2009	Total prévu BCI Etat + PTF 2009	Montant DSRP 2010	Total programmé PTIP Etat + PTF 2010
59 000	60 344	73 345	30 248	76 149	20 232	39 065	15 120

Pour ce qui concerne les politiques et réformes des secteurs, les perspectives majeures prévues au cours de la période 2009-2010 se présentent comme suit :

#### 3.1. Réforme et le renforcement des systèmes de sécurité sociale

- Faire exécuter par les Inspections du Travail et de la Sécurité sociale, la Caisse de Sécurité Sociale, l'IPRES et les IPM le programme opérationnel de lutte contre l'évasion sociale a déjà été élaboré en 2008 ;
- Il est également envisagé une réforme du dispositif d'assurance maladie obligatoire des salariés qui est actuellement géré par les IPM, et de créer une structure de formation en vue de renforcer les capacités des professionnels de la sécurité sociale.
- Le code unique de sécurité sociale envisagé devra être conforme à la politique de sécurité sociale définie par les pouvoirs publics et tenir compte des recommandations de la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES). Il devra permettre une amélioration des prestations sociales actuellement servies et renforcer la COSRISS. Il y sera par ailleurs tenu compte des systèmes complémentaires de

retraite par capitalisation et éventuellement de l'extension du champ de couverture de la sécurité sociale aux catégories exclues

### 3.2. Extension de la protection sociale

- les modalités de mise en place du dispositif de l'axe de la SNECRM relative à l'amélioration des modalités de gestion des dispositifs existants par la création d'un fonds d'achat commun prenant en charge toutes les initiatives de gratuité devront faire l'objet d'études.
- Pour l'amélioration des modalités de gestion des initiatives de gratuité et d'extension des publics cibles et pour une plus grande couverture, la SNECRM prévoit l'extension de la prise en charge des césariennes dans la région de Dakar, la gratuité des soins pour les enfants de 0 à 5 ans ne bénéficiant pas de couverture sociale et la prise en charge des indigents.

La stratégie de développement des mutuelles de santé se fera par :

- ◆ Le renforcement des capacités d'implantation, d'organisation et d'extension des mutuelles de santé ;
  - ◆ Le renforcement des capacités des acteurs du développement des mutuelles de santé ;
  - ◆ Le renforcement et a mise en œuvre d'un plan de communication pour soutenir le développement des mutuelles de santé ;
  - ◆ La mise en place et le développement de partenariats effectifs entre les acteurs de la mutualité ;
  - ◆ Le renforcement de l'appui de l'Etat au développement des mutuelles de santé.
- Il s'agira de trouver une articulation entre le projet PAMAS et les autres projets de la CTB appuyant le développement d'Institutions de micro finance dans les mêmes régions (PAMIF et PEPAM-BA). Des budgets importants sont prévus à cet effet dont 2,5 millions d'Euros pour le PAMAS.
  - Concernant la mutuelle sociale Transvie, en avril 09, on a déjà comptabilisé 1.602 bénéficiaires effectifs, soit un taux de croissance de 30% par rapport à fin 2008. A cet effectif d'avril 09 s'ajoutent 927 bénéficiaires en cours d'enregistrement (traitement des dossiers d'adhésion), soit une masse globale de 2.529 bénéficiaires. Après 4 mois de fonctionnement en 2009, TransVie a atteint 17% de son objectif de croissance annuel (15.000 bénéficiaires), elle accuse donc un retard qui s'explique par le fait qu'elle ne peut s'étendre géographiquement faute des financements prévus dans le cadre du DSRP (appui à l'implantation de sections locales dans la région de Dakar)<sup>5</sup>. Son plan de développement 2009-2012 prévoit 3 sections locales pour 2009.

### 3.3. Prévention et la gestion des risques majeurs et catastrophes

- Le Gouvernement en a fait une priorité dans le DSRP II et les plans – national et locaux – de développement et s'est engagé dans l'élaboration d'un **Programme National de Prévention et de Réduction des Risques Majeurs et de Gestion des Catastrophes Naturelles** qui sera articulé aux stratégies, politiques et programmes de bonne gouvernance, de développement durable, de croissance accélérée et de lutte contre la pauvreté, conformément aux recommandations, résolutions et décisions

<sup>5</sup> Source : plan de développement mutuelle sociale Transvie

adoptées au niveau des institutions internationales et des communautés économiques sous-régionales et régionales.(à résumer dans le contexte)

### 3.4. Protection sociale et le suivi des groupes vulnérables

- Uniformiser le système d'enregistrement des naissances afin de disposer des données fiables, sécurisés et accessibles ;
- Augmenter la dotation du cash transfert (en 2010) afin de toucher le maximum d'enfants de familles vulnérables

S'agissant du cash transfert, le gouvernement du Sénégal soutenu par les partenaires au développement particulièrement la Banque Mondiale, projette de mettre en œuvre à partir de 2009 un projet intitulé : « Projet d'Intervention Rapide pour la Sécurité Nutritionnelle et les Transferts en Espèces axés sur les Enfants ». L'objectif de ce projet est de réduire les risques d'insécurité nutritionnelle des populations vulnérables et en particulier les enfants de moins de cinq ans vivant dans les zones rurales et urbaines démunies en faisant passer à l'échelle supérieure le Programme de Renforcement de la Nutrition et en opérant des transferts monétaires en faveur des mères d'enfants de moins de cinq ans. Le projet prévoit de toucher 7 000 mères d'enfants 0-5 ans pour le cash transfert en 2009 et 25 000 mères d'enfants 0-5 ans en 2010.

Le cash transfert ne doit cependant pas être lié uniquement aux pires formes de travail des enfants. On doit l'étendre à toutes les familles pauvres car ce ne sont pas tous les enfants des familles pauvres, qui sont victimes de pires formes de travail.

Pour la protection sociale, les priorités restent la poursuite de la mise en œuvre de ces régimes de protection sociale avec la mobilisation conséquente des subventions attendues à travers le budget du Gouvernement et la prise en compte des autres groupes socioprofessionnels et catégories sociales non encore couvertes.

Pour le ciblage des zones d'intervention, des familles pauvres et des groupes vulnérables, c'est une activité indispensable pour assurer les conditions d'impact des programmes de lutte contre la pauvreté, la traçabilité et l'efficacité des dépenses publiques. Compte tenu de la complexité de cet exercice, un processus participatif d'élaboration et de validation des TDR a été lancé pour sélectionner un cabinet constitué d'experts multidisciplinaires aptes à mener des Etudes Participatives de la Pauvreté (EPP) et des Etudes Participatives des Besoins (EPB) avec une intégration de la protection sociale, du genre, de l'environnement etc. Cette activité sera faite en collaboration avec les autres PTF, projets et programmes intervenant dans les zones de concentration afin de pouvoir ensemble choisir les centres pilotes de développement villageois et inter-villageois (CPDV) avec des plateformes d'alliances autour de la SRP et des OMD.

Pour les femmes en situation de vulnérabilité l'observatoire des droits de la femme, qui a tardé à voir le jour, sera mis en œuvre en 2009 grâce à l'appui de la Coopération Italienne d'un montant d'environ 100.000 Euros, soit 65 595 700 F.CFA Il manque encore la mise sur pied des organes notamment la nomination de la Présidente du Comité d'Orientation tout comme l'Arrêté devant régir les modalités pratiques du fonctionnement pour une véritable mise en œuvre de l'Observatoire.

Pour les enfants en situation de vulnérabilité, une généralisation de la primo -prévention pour la prise en charge des enfants de 2 à 6 ans issus de familles démunies sera instaurée. Ainsi, sept sections primo-prévention aux centres de sauvegarde de (Cambéréne, Thiès, Kandé) et



aux centres polyvalents de (Thiaroye, Kaolack, liberté 6, Diourbel vont être créées et équipées et un personnel spécialisé pour ces sections primo prévention sera recruté.

Toujours dans ce cadre de la protection sociale des groupes vulnérables, il sera procédé au renforcement des capacités socio économiques des familles défavorisées par la reconduction et l'augmentation du fonds d'appui aux familles (50 millions) conformément aux recommandations du Programme Sectoriel Justice et à des allocations de ressources aux familles des enfants vulnérables (notamment en ce qui concerne le supplément nutritionnel, l'aide scolaire et/ou sanitaire.

Pour le renforcement des capacités des institutions spécialisées de prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité (enfants victimes, en danger ou en conflit avec la loi), il sera procédé :

- à la construction dans les plus brefs délais (compte tenu de l'importance de cette structure dans la prise en charge des enfants à Dakar) du centre polyvalent de liberté 6 pour lequel **100 millions F.CFA** sont prévus dans le budget 2009 ;
- à la construction du siège de la Direction de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale à Liberté 6, (**250 millions F.CFA** prévus pour sa réalisation) ;
- à la réhabilitation des locaux et équipement des ateliers des centres de sauvegarde de Pikine, Camberéne, Thiès, Kandé) ;
- à la construction de 05 Centres Polyvalents (Tamba, Fatick, Kolda, Saint-Louis et Matam) pour environ **3 milliards F.CFA** ;
- à la construction et équipement de trois centres pour filles mineures (1,5 milliard F.CFA prévus) ;
- à l'aménagement et équipement d'infirmerie dans les structures de la DESPS (**500 millions F.CFA**) ;
- à la construction et équipement dans chaque chef lieu de Département d'un centre d'accueil et de service AEMO(40) **1,320 milliards F.CFA** ;
- à la construction et équipement du Techno Centre dans la région de Fatick à Ndiob (**500 millions F.CFA**) ;
- à la construction et équipement d'un centre médico-social (**250 millions F.CFA** prévus.

En fin, pour l'appui aux structures et associations de prise en charge des enfants, l'allocation journalière versée aux tuteurs judiciaires sera révisée à la hausse.

Pour le secteur « jeunes », les perspectives 2009-2010 sont les suivantes :

**Pour le Fonds National de Promotion de la Jeunesse :**

- renforcement du dispositif décentralisé
- renforcement de la ligne de garantie et diversification du partenariat
- dotation du fonds de prêt participatif
- généralisation du programme Tout Petit Crédit
- renforcement du Fonds de financement
- démarrage effectif du Programme Jeunes dans les Fermes Agricoles « JFA »

**Pour le projet ASC-Emplois jeunes :**

- Redéfinition du cadre institutionnel du Projet en l'articulant au concept "ASC-MICRO-ENTREPRISE" lancé par le Premier Ministre dans sa déclaration de politique générale,
- Poursuivre le financement des projets déjà approuvés,

### **Pour l'Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes :**

- Décentralisation des services de l'emploi et la promotion de l'emploi local par l'ouverture de 3 antennes régionales ;
- Améliorer l'employabilité des jeunes par la formation professionnelle dans les « Maisons de l'Outil » ;
- Renforcer le leadership économique des jeunes et la facilitation de leur insertion par la formation ;

### **Pour la promotion du volontariat et du civisme :**

- L'élargissement de la formation des jeunes bénévoles à la prestation des premiers secours ;
- Le renforcement du soutien à l'engagement des jeunes dans la réalisation de la composante nationale de la Grande Muraille Verte ;
- Renforcement des capacités citoyennes des jeunes et des programmes d'éducation à la prévention.
- Formation de volontaires de l'agriculture pour la mise en œuvre de la GOANA.

### **Pour l'institut Coupe Couture et Mode :**

- Projet de décentralisation de la formation sous forme de séminaires ateliers dans les régions ;
- Projet de création d'un centre d'entraînement pédagogique : appui à la production à l'insertion socioprofessionnelle ;
- Approche programme pour projet de financement des élèves sortants de l'ICCM, Etude et dépôt des plans d'affaire des élèves sortants à l'ANEJ et au FNPJ ;

### **Pour le Renforcement du dispositif institutionnel :**

- Révision des textes régissant l'organisation et le fonctionnement du ministère ;
- Formation continue et renforcement des capacités des agents du Ministère de la Jeunesse,
- Renforcement du système d'information et amélioration de la qualité des données sur la jeunesse,
- Démarrage des activités de l'unité de Coordination des projets et programmes en matière d'emplois des jeunes,
- L'évaluation du cadre juridique des associations de jeunesses ;
- Vulgarisation de la Charte africaine de la Jeunesse lors qu'elle sera ratifiée par notre pays ;

### **Pour la protection des jeunes :**

- Rendre pérennes les activités du PPJ à travers le changement de statut institutionnel
- Renforcement de la coopération pour l'élargissement des CCA et SCDVA dans d'autres régions ;
- Renforcer les capacités d'interventions du PPJ en ressources humaines, matérielles et financières du projet,
- La poursuite de l'extension du programme de formation des adolescent(e)s aux compétences de vie courante ;

## **IV. RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES PAR AXE**

### **4.1. Réforme et renforcement des systèmes formels de sécurité sociale**

Dans le cadre de la mise en œuvre des mesures des objectifs importants sont assignés tels que :

- ◆ Assurer aux retraités des pensions décentes et garantir la viabilité à long terme des régimes.
- ◆ Initier des réformes pour la satisfaction des nouvelles attentes dont la retraite des Sénégalais de l'extérieur
- ◆ Mettre en place une assurance maladie en faveur des travailleurs émigrés dont les familles sont restées au Sénégal ;
- ◆ Assurer la couverture par une assurance maladie aux invalides et en particulier aux accidentés du travail bénéficiant déjà d'un système complet de couverture des dommages corporels et d'un revenu de remplacement à hauteur des taux d'invalidité ;
- ◆ Assurer la couverture sociale des travailleurs atypiques.
- ◆ Faire réaliser les études du secteur pour lesquelles les TDR sont élaborés et le financement déjà acquis ;
- ◆ Valider l'étude faisabilité de cash transfert et mobiliser les ressources pour un projet pilote dans une zone de haute pauvreté
- ◆ Renforcer la coordination des projets de lutte contre les phénomènes des enfants des rues afin de faire jouer les complémentarités entre services publics et services assurés par les ONG et obtenir des résultats plus significatifs et plus durables sur les phénomènes des enfants des rues et les enfants mendiants.

### **4.2. Extension de la protection sociale**

- Renforcer les critères de ciblage des bénéficiaires des systèmes de gratuité et de protection sociale en général en intégrant la dimension pauvreté. La réflexion en cours doit être élargie aux acteurs ayant déjà capitalisé des expériences sur des mécanismes d'identification des groupes les plus en besoin d'être assistés. En ce sens, il convient de tenir en compte davantage la dimension communautaire dans le processus de ciblage à l'instar des expériences développées par certaines ONG avec les mutuelles de santé.
- Mettre en œuvre les plans d'action relatifs aux nouveaux régimes de protection sociale pour les personnes exerçant les métiers de l'agriculture et les travailleurs du secteur des transports routiers. A ce niveau, davantage d'efforts doivent se faire pour la mise à disposition des moyens attendus conformément aux engagements des différentes parties prenantes.

- Poursuivre la phase pilote du projet de démonstration de la mutualisation du risque maladie dans le cadre de la décentralisation. Celle-ci devrait s'étendre sur trois ans pour un coût d'environ **7 milliards F.CFA** dont une contribution importante attendue de l'Etat.
- Veiller à la traduction des mesures d'actions prioritaires en projets ou programmes opérationnels pris en compte dans le budget de l'Etat. Pour cela, le portage institutionnel de ces mesures par les ministères concernés doit être suffisamment assuré.
- Veiller à l'articulation du régime de protection sociale pour les personnes exerçant les métiers de l'agriculture et le système d'assurance contre les risques agricoles en cours de mise en place avec l'appui de la Banque Mondiale. Ces projets doivent s'intégrer en cohérence avec la vision du Document de Politique Nationale de développement Coopératif du Sénégal.
- Etendre la gratuité des soins à tous les groupes vulnérables (enfants de 0-5 ans dont les parents ne bénéficient pas d'une couverture maladie formelle, enfants en situation de vulnérabilité, handicapés, indigents). Cette mesure aura un effet direct sur l'objectif d'extension de la couverture maladie. La levée des barrières financières pour ces groupes permet un recours plus rapide aux structures de soins avec comme impact la réduction du taux de mortalité infanto-juvénile et la protection des familles cibles contre les chocs liés à la maladie ;
- Favoriser une synergie entre les différents projets existants d'une part et d'autre part entre les initiatives de gratuité pour une meilleure optimisation des ressources.

#### **4.3. Prévention et gestion des risques majeurs et catastrophes**

- Rendre opérationnelle la plateforme nationale de réduction des risques de catastrophe
- Combler les GAP de financement des programmes retenus dans le PAP
- Promouvoir une culture de la prévention des risques de catastrophe
- Valoriser les mécanismes traditionnels de prévention des aléas
- Mettre en place des mécanismes durables de « *fund raising* » aptes à débloquer rapidement des fonds et des investissements publics en faveur de la mise en état d'alerte, de la prévention et de la mitigation.
- Mettre en place au niveau régional des mécanismes de suivi et de coordination des activités de la plateforme nationale de réduction des risques de catastrophe ;
- L'articulation des programmes de réduction des risques de catastrophe avec les objectifs de la stratégie nationale de protection sociale et les indicateurs de suivi du DSRP II

#### **4.4. Protection sociale et suivi des groupes vulnérables**

- renforcer la cohérence du cadre institutionnel de lutte contre la vulnérabilité ;
- renforcer l'application des mesures, des lois et des conventions tendant à protéger les populations vulnérables ;
- systématiser et améliorer le ciblage et le suivi sur les interventions au bénéfice des populations vulnérables ; et améliorer la disponibilité des données relatives à cette catégorie de la population ;

- étendre les interventions de protection de prise en charge à des catégories de population vulnérables insuffisamment prises en compte, notamment les populations rurales, les enfants des migrants ;
- renforcer la prévention de la vulnérabilité en relation avec les interventions appropriées des axes 1 et 2;
- harmoniser les approches et les instruments de planification et du suivi du DSRP avec ceux du Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UNDAF) notamment à travers l'application par les programmes nationaux de l'Approche Basée sur les Droits de l'Homme (ABDH) et de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) ;
- renforcer les capacités nationales de tous les services nationaux à la formulation des politiques, programmes, projets et stratégies selon la GAR et l'ABDH ;
- Analyser les interrelations entre l'axe 3 et l'axe 1 : certains objectifs et actions prioritaires concernant les jeunes, l'ANRAC et le Plan REVA, qui contribuent à la création de richesse, devraient être inscrits dans l'axe 1 plutôt que dans l'axe 3 : le domaine population, en tant qu'il concerne les questions de population et de développement, devrait être inscrit dans l'axe

## V. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS GENERALES AU TITRE DE LA PROTECTION SOCIALE

Il ressort aujourd'hui que eu égard à l'acuité des risques sociaux, relevés comme facteurs déterminants de basculement ou de maintien dans la pauvreté, la protection sociale devient non plus seulement un moyen de lutte contre la pauvreté mais plus que cela, elle apparaît comme un levier de développement dont la non prise en charge adéquate compromettrait tout progrès dans les autres secteurs de développement. De ce fait, aussi bien l'Etat, les partenaires au développement que les autres acteurs de la société civile autant que les populations à la base, devraient lui accorder plus de place dans leurs préoccupations prioritaires mais surtout dans leur arbitrage budgétaire.

L'analyse de la situation actuelle de la protection sociale a permis de relever les contraintes citées plus haut et de formuler les recommandations suivantes:

- Instituer un mécanisme permanent de coordination et de suivi de la mise en œuvre des stratégies qui devra veiller à l'harmonisation et la mise en cohérence des actions initiées dans le cadre de la stratégie
- Instituer un mécanisme d'évaluation et de partage d'information sur les dispositifs de protection sociale avec tous les acteurs concernés afin de favoriser les conditions d'échange et de réflexion concertée sur l'impact des mesures initiées et la prise en compte des résultats de la recherche dans le cadre de la définition des politiques.
- Instaurer un mécanisme de contrôle de la fiabilité des données pour pallier à l'absence de système centralisé de production de données dans le secteur de la protection sociale qui est un handicap réel affectant la fiabilité des statistiques existantes.
- Accompagner de manière plus soutenue la mise en œuvre des plans d'actions qui s'inscrivent dans la matérialisation des mesures d'actions prioritaires.
- S'impliquer davantage comme partie prenante du dispositif institutionnel de suivi de la mise en œuvre des mesures prioritaires du DSRPII.
- Appuyer la mise sur pied d'un système d'information pour le suivi des indicateurs sur la protection sociale en général.
- Inscire la protection sociale dans les priorités en se fixant comme objectif d'atteindre un ratio budgétaire pour le gouvernement
- Promouvoir la diversification des mécanismes de financement de la protection sociale
- Inscire le droit à la Protection sociale incluant les transferts sociaux dans la législation nationale et la constitution ;
- Faire la campagne en faveur du droit à la protection sociale et mettre en exergue son impact au plan du développement et de la redistribution, en utilisant efficacement les médias et les partenariats avec le gouvernement, les partenaires publics et privés ;
- Institutionnaliser des comités ad hoc de suivi de la mise en œuvre du DSRP au niveau de tous départements ministériels concernés.

## **VI. ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES**

### **Indicateurs (restreints et dominants)**

- Données des secteurs,
- Revue sectorielle du Ministère de la Famille (rapport du consultant S. SENE avril 2009) ;
- Bilan d'exécution activités 2008 du Ministère de la Jeunesse ;
- Rapport Plan SESAME 2008.

### **Evolution des politiques et réformes**

- Données des secteurs
- Stratégie nationale de la Protection Sociale,
- Stratégie Nationale d'extension de la couverture du risque maladie
- Contribution de la mutuelle sociale Transvie
- Contribution de la Coopération italienne ;
- Contribution du BIT/STEP ;
- Contribution de l'UNICEF ;

### **Etat de mobilisation des moyens financiers des secteurs**

- PAP du DSRPII ;
- Situation d'exécution budgétaire du Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFIP) – MEF ;
- BCI 2008 et 2009 ;
- PTIP 2008/2010 et 2009/2011

## **ANNEXES**